

HDR Géraldine Rix-Lièvre

L'expérience arbitrale : des actes de jugement à la co-construction de la performance. Pour le développement d'une anthropologie cognitive de terrain en STAPS

SOUTENANCE

Le 29 mai 2012 à l'Université Blaise Pascal, devant un Jury composé de :

- **Marie-Joseph BIACHE**, Professeur des Universités, STAPS, Université Blaise Pascal
- **Patrick CHAMBRES**, Professeur des Universités, Psychologie, Université Blaise Pascal
- **Jean COTE**, Professeur des Universités, Sciences du sport, Queen's University
- **Sébastien DARBON**, Chargé de recherche, Anthropologie, CNRS - Aix-Marseille Université
- **Carole SEVE**, Professeure des Universités, STAPS, Université de Nantes

RÉSUMÉ

Si nous souhaitons promouvoir en STAPS une anthropologie cognitive des pratiques corporelles centrée sur l'expérience, il s'agit en particulier de la développer pour étudier l'arbitrage. Notre programme de recherche se centre ainsi sur l'expérience arbitrale. L'arbitrage sportif est envisagé comme un contexte où arbitre et joueurs agissent ensemble et où l'arbitre, désigné par la fédération, montre et impose à tous ce qui est possible. La centration sur l'expérience arbitrale souligne que pour comprendre cette activité, nous investiguons l'expérience des acteurs dans ce contexte. Le genre d'activités investies est circonscrit aux situations de co-action où un tiers désigné par l'institution montre et impose à l'ensemble des participants ce qui est possible ; ces activités sont étudiées en partant de ce dont les acteurs font l'expérience.

Le programme de recherche présenté se décline en trois axes de recherche : celui des actes de jugement de l'arbitre, celui de la co-construction du déroulement du jeu, celui de la performance arbitrale et de ses perspectives de développement. Les projets centrés sur les actes de jugement se focalisent sur l'expérience de l'arbitre en situation et les modalités selon lesquelles il construit, montre et impose aux joueurs ce qui est possible. L'axe dédié à la co-construction du déroulement du jeu interroge, à partir de l'

expérience de l'arbitre et des joueurs, les modalités de coordination dans un contexte d'interaction asymétrique. C'est directement le caractère performatif des actes de jugement de l'arbitre qui est étudié, c'est-à-dire comment ce qu'il montre s'impose effectivement à tous. Nous questionnons alors d'une part la genèse d'un partage partiel de significations relativement à ce que montre l'arbitre, d'autre part la compatibilité pratique entre cette description et ce qui importe pour les joueurs. Enfin, les projets centrés sur la performance arbitrale inscrivent l'expérience de l'arbitre dans un système et en questionnent le développement. Nous proposons d'étudier le contexte dans lequel l'arbitre construit son expérience à la fois dans le match et tout au long de sa carrière et les manières dont nous pourrions contribuer à son évolution.

Ainsi, notre programme de recherche sur l'expérience arbitrale s'intéresse :

- 1) à l'expérience du(des) arbitre(s) placé(s) par l'institution en position hiérarchique favorable pour comprendre la manière dont se construit ce qu'il(s) montre(nt) et impose(nt) aux autres participants ;
- 2) à l'expérience que chacun fait dans ce contexte d'interaction asymétrique pour saisir les modalités de co-construction de son déroulement ;
- 3) à la manière dont l'ensemble des acteurs de l'institution et plus largement du système, participent de l'expérience de la personne ayant pouvoir et obligation de juger ;
- 4) aux possibilités de développement de l'expérience arbitrale des différents acteurs et aux façons d'y contribuer.

Géraldine
Rix-Lièvre
(2012)

MOTS-CLÉS

Activité

Arbitrage

Interaction asymétrique

Pratiques corporelles